

**Lieu de formation :**

**IFEPSA, 49 rue des Perrins 49130 LES PONTS-DE-CÉ cedex**

**Contact administratif :**

Madame Sonia BADOUAL - [sbadoual@uco.fr](mailto:sbadoual@uco.fr) - 02 41 79 70 81

**Modalités d'admission à la formation :**

L'accès est réservé aux stagiaires titulaires du CAFEP CAPEPS externe ou interne.

La formation s'adresse aux professeurs d'EPS exerçant dans un établissement privé catholique sous contrat d'association.

L'admission définitive est prononcée par un jury représenté par les enseignants responsables de la formation. Le nombre de place est limité à 25. (Ouverture de la formation à 10 candidats minimum).

La sélection sera effectuée sur la base du dossier du candidat et des notes obtenues au concours du CAPEPS.

**Candidatures :**

1- Téléchargement du dossier d'inscription sur le site [www.ifepssa.uco.fr](http://www.ifepssa.uco.fr)

2- Retour du dossier complet par courrier (fiche de renseignement + règlement par chèques + ) à adresser à Sonia BADOUAL **avant le 06 juin 2025**. Aucun dossier ne sera examiné après cette date.

3- Dès acceptation de sa candidature, le candidat reçoit toutes les informations relatives à la formation.

**Droits d'inscription :**

**305 €** par stagiaire pour la formule A

**775 €** par stagiaire pour la formule B

**395 €** par stagiaire pour la formule C

A régler par chèque à l'ordre de l'IFEPSA

**L'IFEPSA se réserve le droit de ne pas ouvrir la formation faute d'un nombre minimum de candidats.**

**Objectifs de la formation :**

Cette préparation vise à approfondir la formation professionnelle des enseignants d'EPS, et permet soit d'obtenir le statut de « Professeur agrégé d'EPS » soit celui de « professeur Bi-admissible ».

L'enjeu de cette formation, est de fournir aux enseignants les moyens d'orienter leur travail de préparation sur des axes méthodologiques essentiels (guidage méthodologique).

La formation Agrégation à l'IFEPSA s'inscrit dans une logique de formation de formateurs. Nous accordons ainsi une place importante aux candidats déjà impliqués dans les différents cursus de la formation.

### Les 5 objectifs majeurs :

- 1- Rappeler les enjeux du concours (natures et niveaux d'exigence des épreuves)
- 2- Organiser les connaissances acquises nécessaires au concours de l'agrégation
- 3- S'entraîner et se confronter aux exigences des productions écrites
- 4- Acquérir et s'entraîner aux techniques de construction de l'exposé de l'épreuve de la leçon et aux stratégies de la réponse de l'entretien
- 5- Aider à la formalisation de dossier de connaissances

### **Stratégie de formation :**

Il s'agit ici de concilier un emploi de professeur d'EPS dans un établissement du second degré et la préparation au concours.

Ce dispositif s'adresse à des candidats ayant une forte capacité de travail personnel et d'organisation afin de respecter les échéances.

Compte tenu du volume horaire de la formation et du fait de la possibilité offerte de permettre aux candidats de se préparer dans sa région et de préserver les emplois du temps de chacun des candidats dans leur établissement, la formation s'organise à partir :

#### > de regroupements réduits pendant des temps de vacances scolaires de l'académie de Nantes

- interventions magistrales permettant l'appropriation et l'exploitation de nouvelles connaissances
- travaux dirigés permettant la régulation des devoirs et la mobilisation de connaissances
- devoirs sur table pour fixer le cadre de l'épreuve
- modélisation sur l'épreuve de l'oral 1 du dossier

#### > un travail de préparation hors site

- devoir par correspondance
- préparation des dossiers de connaissances par APSA
- dossiers thématiques

### **Le public concerné et les compétences attendues :**

La préparation au concours Agrégation s'inscrit dans un projet à moyen terme.

**Le CAER PA (Agrégation interne) s'adresse plus particulièrement aux enseignants d'éducation physique et sportive qui ont effectué la théorie de leur pratique et qui n'ont cessé de confronter leurs compétences professionnelles aux connaissances actualisées de la discipline elle-même et à celles des champs disciplinaires qui la joutent.**

Cette expérience se trouve renforcée par le succès soit au concours du CAPEPS soit par l'obtention de diplôme universitaire de fin de second cycle ou de troisième cycle, et surtout par des actions de théorisation de la pratique (ex : formation continue, publication, cours dans l'enseignement supérieur...).

Il s'agit dans ce concours, d'une part, de **mettre en évidence les liens théorie-pratique et pratique-théorie**, et, d'autre part, d'**appréhender les problèmes** soumis à la sagacité du candidat **de façon**, sinon exhaustive, mais bien **multi référencée** et surtout de les inscrire dans une approche **systemique** en identifiant les liens et conséquences entre eux. **Il est attendu du candidat qu'il fasse la preuve :**

**- de connaissances précises, larges et référées dans les domaines historiques, scientifiques, institutionnels et professionnels** (didactiques et pédagogiques) susceptibles d'éclairer les fondements, les

finalités et les mises en œuvre de l'enseignement de l'éducation physique et sportive et à mobiliser les acquis de leur expérience professionnelle ;

- **de compétences approfondies à l'analyse conceptuelle** et modélisée des APSA et des pratiques pédagogiques ;

- **de compétences à mener une réflexion problématisée, argumentée et systémique** alimentant la pluridisciplinarité et n'omettant pas l'ouverture prospective ;

- **de compétences méthodologiques** à utiliser pertinemment ses connaissances dans une dissertation argumentée, démonstrative et/ou dialectique, susceptibles de permettre au candidat d'appréhender toute la mesure du sujet, de poser de "bonnes questions" et aussi d'y répondre.

### **La formation vise la préparation de :**

#### **Agrégation Interne (CAER PA)**

Préparation écrit 1 et écrit 2

Préparation Oral 1 de l'admissibilité (1 journée de modélisation)

*Attention : l'IFEPSA proposera une préparation spécifique à l'Oral 1 et épreuves 2 d'admission sous forme de simulations orales pour les candidats admissibles en VISIO ou sur SITE.*

### **Remarque :**

**La seule formation sur site ne permettra pas de réussir le concours et il faut en être convaincu.**

Même si les épreuves écrites et la leçon sont spécifiques et singulières sur le plan des connaissances et des compétences requises, il convient néanmoins d'être conscient de la proximité entre l'écrit 2, l'oral de leçon et la pratique pédagogique de son établissement. Elles font donc appel à des connaissances complémentaires.

A ce titre, nous pensons qu'il n'est pas souhaitable de penser leur préparation séparément, mais qu'il convient au contraire d'aborder les différents champs de connaissances en mettant en perspective leur exploitation dans les épreuves (l'écrit 2 de l'oral de leçon) et l'enseignement quotidien avec les élèves.

### **Les formations :**

Voir page suivante.

## **Les formations : 3 formules possibles**

### **Formule A : Préparation aux épreuves d'ADMISSIBILITÉ**

La formation est suivie en distanciel uniquement.

Elle s'adresse aux candidats ayant déjà suivi la formation à l'IFEPSA et/ou à des candidats déjà admissibles.

Les devoirs par correspondance (de juillet 2025 à janvier 2026) :

**8 devoirs : 4 devoirs E1 + 4 devoirs E2**

+ visio sur les corrections de devoir (Teams)

Coût de la Formule A : **305€** par stagiaire

### **Formule B : Préparation aux épreuves d'ADMISSIBILITÉ + méthodologie ADMISSION**

La formation prévoit 2 temps bien différents :

- une présence à l'IFEPSA
- un travail en VISIO via Teams

Le temps de travail sur site

= 12 journées pour la préparation aux écrits : (pendant les vacances scolaires)

> 2 journées pendant les vacances début juillet 2025 (07 et 08 juillet 2025)

> 3 journées pendant les vacances fin août 2025 (25 au 27 août 2025)

> 5 journées pendant les vacances de la Toussaint 2025 (20 au 24 octobre 2025)

> 2 journées pendant les vacances de Noël 2025 (22 et 23 décembre 2025)

> 2 demi-journées de préparation méthodologique aux oraux en VISIO (07 février et 07 mars 2026)

Les devoirs par correspondance

**8 devoirs : 4 devoirs E1 + 4 devoirs E2**

Aucun document de correction ne sera fourni si le candidat ne produit pas

Coût de la Formule B : **775€** par stagiaire

### **Formule C : Préparation aux épreuves d'ADMISSION (simulations de groupe et simulations individuelles)**

Préparation méthodologique ORAL 1

3 simulations individuelles (1 simulation exposé + 2 simulations exposé entretien)

Visionnage de vidéos et simulations des autres candidats

**TRAVAIL EN VISIO SUR LES SIMULATIONS INDIVIDUELLES**

Travail sur l'épreuve 2 (APS de spécialité)

Coût de la Formule C : **395€** par stagiaire